



© photo : ADEAR

# FORMATION INITIATION AU TRAVAIL DU MÉTAL ET À LA SOUDURE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir des compétences en soudure. Avoir les connaissances et les capacités nécessaires à l'entretien des machines, favorisant ainsi leur autonomie technique et financière.

## PROGRAMME

### JOUR 1

#### Matin

Tour de table de présentation (attente et niveau des participants).  
Rappel des objectifs et du déroulé de la formation.  
Tour d'atelier : explication du fonctionnement du matériel disponible.  
Fonctionnement de la soudure à l'arc : présentation théorique

#### Après-midi

Consignes de sécurité et précautions d'utilisation du matériel.  
Début des travaux pratiques .

### JOUR 2

#### Matin

Poursuite de l'acquisition de compétences en découpe, perçage et soudage.  
Travaux pratiques.

#### Après-midi

Finalisation des travaux pratiques : découpe, perçage et soudage.  
Bilan de la formation



## MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Distribution de documentation.  
Présentation théorique.  
Démonstrations  
Exercices d'initiation en binôme et en individuel



## MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis. Certificat de réalisation



## INTERVENANT

Marie-Agathe Paty, formatrice en soudure.  
Priscille Descolas, animatrice ADEAR 28

 **TARIF** **392 €**

Formation prise en charge par VIVEA pour les contributeur·ices à jour de leur cotisation.

## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.  
Pour consulter nos conditions générales d'utilisation, cliquez sur ce lien :  
[https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/car3\\_cgu-adear\\_centre-vl-v4-22102021.pdf](https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/car3_cgu-adear_centre-vl-v4-22102021.pdf)

**Pour en savoir plus, contactez-nous !**

### PUBLIC

Agricultrices du 28 et départements voisins

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### DURÉE DE LA FORMATION

2 JOURS (14 HEURES)

### DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

6 octobre 2025  
21 octobre 2025

### DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Quinze jours entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute situation de handicap, contactez la responsable de stage.

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Priscille Descolas - animatrice  
agriculture paysanne ADEAR 28  
07 67 63 64 07  
[contact@adear28.org](mailto:contact@adear28.org)